

REVUE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
EN BELGIQUE.

REVUE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(SUPÉRIEURE ET MOYENNE)

EN BELGIQUE,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

de MM. J. Gantrelle, D. Keiffer, L. Roersch, A. Wagener.

XX^e Année.

NOUVELLE SÉRIE. TOME XV.

GAND,

Imprimerie EUG. VANDERHAEGHEN, rue des Champs, 66.

1872.



SUR LE ROLE POLITIQUE DE LA MAISON DE BOURGOGNE EN BELGIQUE.

On peut avoir des idées différentes sur le rôle politique de la maison de Bourgogne dans les provinces belges, mais tout le monde s'accorde à en reconnaître l'importance. Pendant plus d'un siècle — de 1364 à 1477 — cette maison a fixé les regards de tout le monde civilisé, et tenu dans ses mains, pour ainsi dire, le sort de l'Europe. La rapidité avec laquelle elle s'est développée constitue déjà, à elle seule, un phénomène historique. En 1364, le roi de France, Jean II, donnait par testament, à son troisième fils Philippe le Hardi, le duché et le comté de Bourgogne. En 1384, Philippe y ajoutait les comtés de Flandre, d'Artois, de Rhétel et de Nevers, avec la seigneurie de Malines, et se trouvait dès lors le plus puissant des grands vassaux de France. En 1421, la maison acquérait le comté de Namur; en 1430, les duchés de Brabant et de Limbourg; en 1433, les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande, avec la seigneurie de Frise; en 1435, les villes de la Somme, parmi lesquelles Péronne, Amiens et Abbeville; en 1443, le duché de Luxembourg; en 1468, l'Alsace et le comté de Frette; en 1471, le duché de Gueldre. En 1473, enfin, Charles le Téméraire négociait avec l'empereur Frédéric III pour se faire conférer le titre royal. Ses possessions s'étendaient de la mer du Nord aux Alpes Jurassiques, et du Rhin à la Somme. Il signait alors :

“ Charles, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandre, d'Artois et de Bourgogne, palatin de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur, marquis du Saint-Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines. ”

Il est rigoureusement vrai de dire qu'à cette époque les ducs de Bourgogne étaient les princes les plus puissants de la chrétienté. La France et l'Angleterre se disputaient leur alliance; c'est à eux que les papes s'adressaient pour entreprendre une nouvelle croisade; c'est d'eux que les chrétiens d'Orient attendaient leur salut, et les Musulmans, avec un respect mêlé de

terreur, parlaient de ce *grand duc d'Occident* qu'ils craignirent longtemps de voir débarquer en Palestine. " Je crois, dit Brantôme, qu'il ne fut jamais quatre plus grands ducs les uns après les autres, comme furent ces quatre ducs de Bourgogne. " Et à une telle prospérité, à une telle renommée au dehors répondait une prospérité, une richesse plus grande encore au dedans. Un de nos vieux chroniqueurs, Meyer, compare avec orgueil l'état florissant où étaient alors nos provinces, avec la déplorable situation des pays voisins, que les guerres, les discordes civiles avaient réduites à la misère la plus affreuse. La Belgique semblait comme une vaste et heureuse oasis au milieu d'un désert stérile. C'est l'impression qu'elle faisait à Comines, témoin qui n'est guère suspect de se laisser trop facilement emporter par l'enthousiasme.

" Il me semble, dit-il, que ces terres (celles du duc), se pouvaient mieux dire terres de promesse que nulles autres seigneuries qui fussent. "

Et ailleurs :

" Je cuide avoir vu et connu la meilleure partie d'Europe; toutefois je n'ai connu nulle seigneurie ne pays, tant pour tant, ny de beaucoup plus grande étendue encore, qui fût si abondant en richesses, en meubles et en édifices, et aussi en toutes prodigalités, dépenses, festoiments, chère, comme je les ai vus pour le temps que j'y estois. "

Rien ne saurait donner une idée de la splendeur et de l'opulence qui régnaient à la cour de nos ducs. Les fêtes du mariage de Philippe le Bon avec Isabelle de Portugal, les solennités de l'installation de la Toison d'Or, pour ne parler que de celles-là, restèrent longtemps dans l'imagination éblouie du peuple comme des souvenirs quasi-fabuleux. Et les sujets rivalisaient avec le prince en luxe et en richesse. Le mouvement commercial était immense; Bruges était toujours florissante, quoique déjà son port commençât à s'ensabler; Anvers surgissait. Tous les arts étaient cultivés avec un égal succès. L'imprimerie, introduite à Alost dès 1474, avait eu, au bout de deux ans, des ateliers à Bruxelles, à Louvain, à Bruges, à Anvers; les plus magnifiques monuments de notre architecture s'élevaient ou s'achevaient, comme Notre Dame d'Anvers, S^t Pierre de Louvain, S^t Rombaut de Malines, ainsi que les hôtels de ville de Gand, de Louvain et de Bruxelles. La pein-

ture avait, sans compter d'autres hommes illustres, les trois Van Eyck et Memling, qu'il suffit de nommer. La littérature se développait; la cour avait ses poètes, favorisés par les souverains; Charles était lui-même musicien et poète, l'histoire trouvait des interprètes dignes d'elle, et si notre Chastelain reste au dessous de Froissart comme narrateur, notre Comines le dépasse de beaucoup comme penseur et comme écrivain politique.

Voilà un faible aperçu, mais il suffit cependant pour faire comprendre qu'aucune autre monarchie en Europe ne pouvait être comparée à celle des ducs de Bourgogne. On eût pu croire alors qu'un grand et magnifique avenir était réservé à notre pays, et qu'il était appelé à exercer dans le monde cette influence dont se sont emparées tour à tour des nations plus heureuses. " Il est certain, a dit mon maître, M. Borgnet, que si jamais la Providence paraît intervenir dans l'histoire, c'est bien ici. " Que l'on se rappelle ce qu'était notre pays avant la dynastie de Bourgogne. Le traité de Verdun, en 843, en avait fait une monarchie qui prit de ses rois, les deux Lothaire, le nom de Lotharingie: idée heureuse en ce qu'elle créait entre la Neustrie et l'Austrasie, c'est à dire entre la France et l'Allemagne, un puissant royaume qui aurait plus tard servi de rempart à l'une contre l'autre, et aussi de trait d'union entre l'une et l'autre. Mais la brusque extinction de la race de Lothaire renversa cette combinaison, et le morcellement misérable de notre territoire ne s'arrêta plus. Pendant les cinq siècles qui suivirent la mort de Lothaire, nos provinces devinrent de plus en plus étrangères l'une à l'autre. Aucun lien national ne les unissait; elles vivaient chacune de sa vie propre, dans l'isolement et dans l'égoïsme; les plus voisines n'avaient que des rapports rares, souvent hostiles; rien, enfin, ne semble montrer que les provinces belges se crussent une parenté plus étroite entre elles qu'avec des provinces étrangères. Un trait résume et caractérise cette situation: à la bataille de Cassel, les Flamands avaient pour ennemis les Tournaisiens unis à Philippe de Valois, et, à celle de Courtrai, les chevaliers du Hainaut alliés à Robert d'Artois, tandis qu'à Roosebeke les communes françaises faisaient des vœux pour leur succès.

On voit d'ici quel est le fait capital du règne de la maison de Bourgogne. Pour la première fois depuis cinq siècles, toutes

nos provinces se retrouvent sous la même autorité; éparses et fractionnées auparavant, elles forment désormais une grande monarchie reposant sur l'unité de dynastie: en un mot, la maison de Bourgogne crée la Belgique, qui jusqu'à ce jour n'existait pas. C'est là, dis-je, un fait vraiment providentiel dans notre histoire, et qui, depuis quatre siècles, a décidé de nos destinées.

C'est Philippe le Bon qui a joué le grand, je dirai presque le seul rôle dans ce long travail de notre unification territoriale. Il fut, il est vrai, merveilleusement servi par les circonstances, mais il n'est pas moins vrai de dire qu'il en profita merveilleusement. A la mort de son père, il ne possédait que la Bourgogne, et la Flandre avec l'Artois, deux agglomérations territoriales tout-à-fait distinctes, et séparées l'une de l'autre par d'autres pays. Mais la fortune se montra prodigue envers Philippe. Déjà en 1403, Jeanne, duchesse de Brabant et de Limbourg, avait adopté comme héritier Antoine de Bourgogne, frère puîné de Jean Sans Peur et oncle de Philippe; en 1385, Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et seigneur de Frise, avait épousé Marguerite de Bourgogne, sœur de Jean et tante de Philippe. Ainsi, par suite de ces combinaisons, les plus riches et les plus belles de nos provinces se trouvaient au pouvoir des membres de la maison de Bourgogne, et dès ce temps pouvait éclore, dans la pensée d'un esprit politique, l'idée de réunir un jour, sous un même sceptre, tous ces domaines différents. Cette idée est antérieure aux ducs de Bourgogne: elle appartenait à Jeanne de Brabant, princesse remarquable, qui dans ce but avait préféré, comme héritiers, les princes de Bourgogne à ceux de Luxembourg, et négocié l'union des maisons de Bourgogne et de Bavière. Philippe le Bon hérita du plan de cette femme de talent, et n'eut plus qu'à l'exécuter. Tout sembla conspirer pour le faire réussir. En 1430, la descendance d'Antoine de Bourgogne s'éteignait dans la personne de Philippe de Saint-Pol, et c'est en vain que Philippe de Nevers, son cousin au même degré que l'était le duc de Bourgogne, réclama son héritage: par le choix des États de Brabant, le pays fut dévolu à Philippe le Bon, comme représentant de la branche aînée. A partir de ce jour, maître de la plus grande partie de la Belgique, nous le voyons travailler avec une ténacité infatigable

à son projet. Tout, même la moralité, fut sacrifié à cette pensée unique. On sait par quels moyens déloyaux il s'appropriait tout l'héritage de la malheureuse Jacqueline: Hainaut, Hollande, Zélande et Frise. C'était en 1433. Déjà, en 1421 il avait acquis par achat le comté de Namur, et la conquête du Luxembourg, en 1443, vint compléter son œuvre. Et comme pour forcer la France elle-même à travailler à son élévation; Philippe s'était fait payer sa réconciliation avec Charles VII par la cession des villes de la Somme: c'était un cordon de places fortes qui lui assurait, du côté de son plus dangereux ennemi, une frontière puissante. Deux États restaient encore à annexer, deux enclaves importantes: les principautés d'Utrecht et de Liège. Malheureusement c'étaient des terres ecclésiastiques; les conquérir, il n'y fallait pas songer; tout ce qu'on pouvait faire, c'était d'y établir des hommes qui fussent entièrement à la dévotion de la maison de Bourgogne. Philippe y réussit à forces d'intrigues. En 1456, il plaçait son fils David sur le siège épiscopal d'Utrecht, et son neveu Louis de Bourbon sur celui de Liège, et on voit assez combien ces nominations lui tenaient au cœur, puisque, s'il en faut croire la légende, Philippe n'aurait obtenu l'abdication de Jean de Heinsberg qu'en employant, vis-à-vis du faible vieillard, des moyens d'intimidation extraordinaires.

Charles de Bourgogne, avec moins de prudence et avec tout autant de ténacité, poursuivit les plans de son père. En 1468, il se fait céder en engagère, par le comte Sigismond, l'Alsace et le comté de Ferrette; en 1471, il conquiert la Gueldre, et se trouve le souverain de tous les pays désignés depuis sous le nom de Pays-Bas; enfin, en 1473, nous le voyons négocier avec l'empereur Frédéric pour se faire conférer le titre de roi. Je sais que beaucoup d'historiens l'ont blâmé de cette démarche, où ils ne voient qu'une preuve de plus de son ambition effrénée; pour moi, toutes réserves faites au sujet de son ambition, je crois qu'il mérite ici, comme politique, des éloges plutôt que des blâmes, et que ses efforts pour se faire proclamer roi furent une des pensées les plus justes et les plus heureuses de ce prince qui en eut si peu. Philippe le Bon, à ce que prétendent quelques uns, dédaigna le titre de roi, aimant mieux l'être que le paraître; je doute que cela soit vrai, et, dans ce cas, je ne crois pas qu'il y aurait lieu de l'en féliciter. Les ducs

de Bourgogne étaient toujours condamnés, par le titre même qu'ils portaient, à rester des vassaux de la France ou de l'empire: les plus puissants, si l'on veut, mais des vassaux toujours, c'est-à-dire des princes sur lesquels l'autorité royale ou impériale gardait des droits qu'elle comptait bien faire valoir tôt ou tard. Au contraire, les rois de Bourgogne, ou d'Austrasie, ou de Lotharingie, ou quelque autre nom qu'ils voulussent donner à leur État, ces rois, dis-je, entraient de plein droit dans l'assemblée des têtes couronnées d'Europe; ils fondaient un royaume qui, par sa puissance même, eût ôté à tout autre souverain l'envie de le contester; ils faisaient formellement reconnaître et solennellement proclamer l'indépendance et l'existence nationale de tant de provinces jusque là sujettes. Telle est la vraie signification des démarches tentées par Charles aux conférences de Trèves; elles échouèrent, et le temps lui manqua pour les renouveler: mais à coup sûr elles étaient le couronnement de l'œuvre entreprise par toute sa dynastie, et une conséquence inévitable de cette œuvre.

Du moins, et quoique le dernier pas n'ait pas été fait, le but de la maison fut atteint, et nos provinces apprirent pour la première fois à vivre ensemble sous une autorité commune. Mais cette coexistence même devait créer des besoins nouveaux, et la première pensée de la dynastie devait être de régir d'une manière identique toutes ses possessions. L'unification territoriale ne reposait pas sur des bases bien solides, tant qu'à l'intérieur on n'obéissait pas aux mêmes lois. Et ce dernier travail était bien difficile. Il est vrai, la communauté de race, d'origine, de croyances et de mœurs facilitait la tâche à qui voulait entreprendre cette œuvre; mais d'un autre côté nos provinces étaient nées et s'étaient développées dans la vie politique chacune avec des institutions particulières, qu'elle défendait avec une opiniâtreté d'autant plus grande qu'elle y voyait — et souvent à bon droit — la seule garantie de sa liberté. Quand les États de Brabant, à la joyeuse entrée de Philippe le Bon, exigent et obtiennent de ce prince qu'il ne confèrera aucun emploi dans leur pays sinon à des Brabançons, et qu'il abolira les privilèges dont jouissaient les marchands flamands dans leurs villes, nous pourrions nous abstenir d'apprécier la justice de ces réclamations, mais il est impossible de ne pas faire observer quelles difficultés des exigences

pareilles devaient créer à un prince, s'il voulait entreprendre sincèrement l'œuvre de l'unification. On peut dire la même chose des affaires bien autrement graves de la Flandre. Là, on ne connaissait que la vie communale dans son développement le plus large; il n'y avait aucune unité, aucun lien réel entre les trois membres de Flandre, et les plus grands dangers ne trouvèrent pas toujours les communes unies dans la défense contre l'ennemi du dehors. Voilà des obstacles dont il faut tenir compte aux ducs, avant que nous portions un jugement sur leur œuvre. Et j'ajouterai immédiatement qu'il y eut de leur part de louables efforts pour procurer l'unification intérieure. Déjà en 1455, Philippe le Bon avait créé un *conseil privé*, attaché à sa personne, et qui examinait en dernier ressort les décisions des cours de justice de Flandre et d'Artois. C'était une pensée éminemment nationale. Désormais, le Parlement de Paris, c'est à dire une juridiction étrangère, n'interviendrait plus dans les affaires du pays, et un des derniers liens qui le rattachaient à la France se trouvait rompu, au grand profit de son indépendance. Le Parlement protesta, mais en vain; les communes protestèrent aussi, mais sans plus de succès. Elles non plus ne voyaient avec plaisir la création d'une cour centrale, dépendant du prince seul, à qui était réservée la juridiction suprême. Le Conseil de Flandre, dont le siège fut tour à tour établi à Gand, à Courtrai, à Termonde et à Ypres, fut pour ainsi dire la première pierre de l'édifice d'unification. Mais il fallait aller plus loin, et un nouveau pas fut fait, lorsque, sous le nom de *Grand Conseil*, Charles établit le Conseil privé à Malines, et étendit sa juridiction sur toutes les provinces belgiques. De tous les actes de son règne, je dirai sans hésiter que ce fut là le plus sage, le plus fructueux. Ce prince mérite d'ailleurs des éloges pour avoir, plus encore que son père, poursuivi ce plan d'unification dont l'établissement du grand Conseil est une preuve. Il rêvait aussi de donner une capitale à ses États, une tête à tous ces tronçons épars de provinces et de seigneuries; il avait, à ce que l'on voit, choisi pour ce but Malines, où il établit le Grand Conseil et d'autres administrations. Suivant encore l'exemple donné par son père, Charles, dans les grands occasions, s'adressait aux États-Généraux qu'il convoquait en assemblée: c'était, pour nos provinces, un commencement de vie politique com-

mune et un nouveau pas dans la voie de l'unification. A ces grandes et imposantes assemblées, le souverain des Pays-Bas devait paraître le chef d'une nation tout aussi bien que les rois de France et les empereurs d'Allemagne, et rien ne contribuait plus à rapprocher les différentes provinces et à leur faire sentir leur solidarité mutuelle. C'est dans l'assemblée des Etats-Généraux que Philippe fit reconnaître Charles pour son héritier; ce sont les Etats-Généraux également que Charles convoqua en 1464 à Anvers, à l'effet de le réconcilier avec son père. Il les réunit une dernière fois à Gand, en 1476, à l'effet de leur demander de nouveaux subsides extraordinaires pour les guerres où il se trouvait impliqué.

On le voit donc : en même temps que l'unification territoriale se faisait, des liens plus solides, des unions plus intimes se nouaient entre les provinces des Pays-Bas, et un peuple commençait à naître. Mais il semble avoir été dans la destinée de la maison de Bourgogne d'être appelée à toutes les grandes œuvres, sans rester à la hauteur d'aucune. Comment ce magnifique travail d'unification, que toutes les circonstances favorisaient, ne put-il pas s'achever ou du moins se poursuivre? Certes, on pourra alléguer que la dynastie s'est brisée par un grand coup du sort avant qu'elle ait pu accomplir sa mission; mais, à supposer qu'elle n'en fût pas elle-même responsable, encore reste-t-il qu'à la mort du Téméraire l'œuvre était loin d'être arrivée où elle aurait dû. Ici nous touchons à une autre face de la question. Après avoir montré ce qu'ont fait les ducs de Bourgogne dans notre pays, ils nous faut voir ce qu'ils n'ont pas fait, et pourquoi ils ne l'ont pas fait. Or, deux causes devaient fatalement entraver, dès l'origine, l'accomplissement de notre union sous cette puissante dynastie. La première, c'est l'incompatibilité absolue entre les tendances de ces princes despotiques, habitués à tout faire plier devant leur volonté, et les aspirations sans cesse renaissantes de nos communes à la liberté. Si les ducs avaient rencontré chez nous, comme dans leurs terres françaises, une résistance moins obstinée, et des volontés plus disposées à fléchir, leur travail se serait accompli plus vite et plus facilement: il est vrai qu'ils n'auraient eu qu'à faire passer sur toutes les têtes l'uniforme rouleau de la servitude, et nos libertés étaient anéanties à jamais au profit de notre unité. Si d'un autre côté, nos provinces

avaient trouvé des maîtres moins arbitraires, et qui auraient compris qu'unifier n'est pas centraliser, elles ne se seraient pas défiées d'eux, et l'œuvre se serait faite au grand profit du peuple et de la dynastie à la fois. Qu'arriva-t-il au contraire? La dynastie ne sut pas se concilier le peuple: la cour et le peuple formèrent deux sociétés distinctes, presque hostiles l'une à l'autre, et, en pleine Flandre, au milieu de la civilisation la plus démocratique qu'il y eût dans le monde, on vit surgir une dynastie dont le faste hautain et l'insolente magnificence ne se peuvent comparer qu'au faste et à la magnificence de Louis XIV. L'institution de la Toison d'Or ne gagna à Philippe que le cœur de la noblesse, c'est à dire, du corps le moins influent de notre pays. L'emploi exclusif de la langue française à la cour rendit encore plus frappant ce contraste entre les souverains et leurs sujets: et l'on sait combien les Flamands ont toujours tenu à leur idiôme national, dont Jean sans Peur, mieux inspiré, leur avait précédemment accordé l'usage dans tous leurs rapports avec le gouvernement! S'il est permis de parler ainsi, la dynastie ne fit que greffer le despotisme le plus arbitraire sur l'arbre de nos libertés, et quoi d'étonnant que le premier coup de vent renversât ces pousses étrangères qui n'avaient point de racine dans le peuple? Au moins, Philippe savait racheter encore, par l'aménité de ses manières, ce qu'il y avait d'impopulaire dans sa politique; mais Charles, brutal et emporté, ne sut jamais faire aucune concession et ne fit que s'aliéner tous les cœurs. Quand les Gantois vinrent lui demander pardon de leur révolte lors de son avènement, il se fit un plaisir de les humilier aux yeux de toute l'Europe réunie autour de lui dans la personne de ses ambassadeurs, et il répondit par ces hautaines paroles à leurs humbles supplications :

“ Je sais qu'il y en a aucuns d'entre vous qui me haïssent.
 „ Car vous, Flamands, avec vos têtes dures, vous avez toujours
 „ contemné ou haï vos princes : quand ils n'étaient pas bien
 „ puissants, vous les contemnâtes; et quand ils étaient puis-
 „ sants, et que vous ne leur pouviez rien faire, vous les haïtes.
 „ J'aime mieux que vous me haïssiez que contemniez! Ni pour
 „ vos privilèges, ni autrement, je ne me laisserai fouler, ni
 „ rien entreprendre sur ma hauteur et seigneurie; et je suis
 „ assez puissant pour vous résister. „

Aussi l'antipathie allait croissant entre la dynastie et le peuple, et tandis que Philippe le Bon avait été suivi dans la tombe par les larmes de tous ses sujets, un cri de soulagement salua dans nos provinces la mort du Téméraire, malgré le désastre qui nous frappait en même temps que lui, et, par une dérision du sort, le puissant duc fut chansonné par les chambres de rhétorique.

Voilà donc une première cause qui devait empêcher toute unification réelle ; en voici une autre. Fils ou frères des rois de France, Français eux-mêmes de langage et de mœurs, les ducs ne surent jamais, jusqu'à Charles, être autre chose que des Français, c'est à dire beaucoup plus préoccupés de ce qui se passait en France que de ce qu'ils avaient à faire chez nous. Les deux premiers princes de la dynastie ne tiennent presque pas de place dans notre histoire. Philippe le Hardi et Jean Sans Peur vécurent et agirent en France, et leurs possessions des Pays-Bas ne furent pour eux qu'un moyen de se procurer, au prix de quelques concessions, les ressources nécessaires pour aller guerroyer en France. Sous ce rapport, l'assassinat de Jean Sans Peur par le dauphin eut du moins pour résultat de nous détacher de la domination française, et de forcer nos princes à adopter une autre ligne de conduite. Malheureusement, ils ne surent pas profiter mieux des indications que le destin semblait leur donner d'une manière si manifeste. En restant tranquille spectateur de la lutte séculaire entre la France et l'Angleterre, en observant la neutralité vis à vis d'elle, Philippe pouvait laisser les deux puissantes nations s'affaiblir mutuellement, se fortifier d'autant, et fonder ainsi, grâce à un concours de circonstances exceptionnellement heureuses, une monarchie faite pour vivre en paix avec l'une et l'autre, en attendant le jour où elle pourrait les réconcilier. Un tel rôle lui semblait imposé par la force même des choses. Nos provinces, alors les plus riches du monde, ne trouvaient que dans la paix la source de leur prospérité ; la paix était indispensable au commerce de Bruges et à l'industrie de Gand. C'était l'aspiration de tous les patriotes flamands ; Artevelde, peut-être, avait payé de sa vie ce rêve généreux, et une longue expérience n'avait fait que rendre cette idée de plus en plus populaire en Flandre. A l'avènement de Jean Sans Peur, une des quatre demandes que lui firent les Flamands, ce fut de

procurer le plus tôt possible la neutralité à leur pays, qui ne vivait que de son commerce. Le duc, pour avoir de l'argent, promit tout, mais n'eut guère le temps d'exécuter sa promesse, et son fils n'y pensa même pas. On peut dire que dans les affaires franco-anglaises, toute la conduite politique de ce prince, si habile à conquérir et à conserver, est marquée d'un singulier caractère d'imprévoyance et de légèreté. Pour venger la mort de son père, il se jette, par le traité de Troyes, dans les bras des Anglais, étonnés eux mêmes, comme on le voit par la chronique de Holinshed, d'un tel esprit d'aveuglement. Jusqu'au traité d'Arras, il passa seize ans à regretter cette alliance, à vouloir s'en défaire, à se rapprocher de la France, puis, par un brusque changement de résolution, à se retourner du côté des Anglais pour un certain temps, jusqu'à ce qu'après avoir suffisamment oscillé, il se réconcilie avec la France sans plus de raisons politiques qu'il n'en avait eu pour rompre avec elle. Un de nos écrivains, M. J. Van Praet, dans son *Histoire politiques des derniers siècles*, a fait bien fait ressortir les défauts de cette politique irrésolue, qui s'ignore elle même et qui flotte toujours de la faute au repentir.

Ce fut, s'il m'est permis de résumer ainsi ma pensée, pour n'avoir pas su être Belge que Philippe ne sut pas remplir toute sa destinée. On ne peut reprocher la même faute à son fils. Des quatre ducs de Bourgogne, ce fut lui qui sembla le plus favorisé par la fortune. C'est vraiment un prince belge : il l'est de naissance et de cœur. On sent qu'il n'appartient plus à la nationalité française ; il la regarde avec défi, et il faut voir comment ce sentiment national se retrouve dans ses écrivains et dans ses poètes, dans ce Molinet, par exemple, qui chanta si fièrement la lutte du *Lyon Rampant* de Bourgogne contre l'*universel araigne de France*. Charles a une politique à lui, et un plan qu'il poursuit. Mais malheureusement ses grandes qualités étaient détruites par des défauts plus grands encore ; son ambition et son impétuosité aveugle anéantirent tout ce que Philippe avait pu faire de bon. Il ne rêvait rien moins qu'une immense monarchie s'étendant de la mer du Nord jusqu'aux Alpes, et, après cela, le titre d'empereur des Romains et de roi d'Allemagne. Il se croyait, dit l'historien que j'ai déjà cité, il se croyait le génie qui opère les conquêtes, quoiqu'il n'eût que le tempérament qui les convoite, et, son

plan s'élargissant toujours à mesure que la réalisation en devenait plus difficile, il finit par voir sa fortune et sa vie s'engloutir dans un abîme que lui-même, pendant des années, s'obstina à creuser avec une opiniâtreté incroyable.

Ce dénouement était le coup le plus fatal qui pût frapper notre pays, et les chambres de rhétorique auraient pu s'abstenir de plaisanter, si elles l'avaient compris. Pendant plus de trois siècles, nous en avons subi les funestes conséquences. En perdant notre dynastie nationale, nous perdions presque notre nationalité elle-même; désormais, nous étions condamnés à passer sous le sceptre de monarques étrangers, qui ne nous regardaient plus comme une nation, mais comme des provinces de leur couronne. En vain Charles-Quint projeta plusieurs fois de nous rendre une existence nationale en nous constituant en état indépendant; en vain Philippe II, ne pouvant nous dompter, l'essaya aussi; les circonstances ne s'y prêtèrent pas, et il a fallu des siècles pour refaire de nous, non pas un peuple libre (nous l'avons toujours été, même sous les tyrans), mais du moins un peuple indépendant.

Ainsi finit cette illustre et puissante maison de Bourgogne, dont la destinée glorieuse et rapide ne peut se comparer dans l'histoire qu'avec l'élévation plus haute et la fin plus tragique encore des Hohenstaufen en Allemagne. Une parole énergique de M. de Gerlache exprime bien cette puissance d'une si courte durée et d'un si grand éclat: " Philippe le Bon, dit-il, fut le premier roi de la Belgique, et son fils Charles le Téméraire en fut le dernier. " Une grande mission lui semblait réservée, mais elle manqua à la tâche, et resta au dessous de sa merveilleuse fortune. La force des choses semblait lui imposer un triple rôle: réunir toutes nos provinces sous une même autorité, les unifier et les fondre en une seule nation, lui assurer au dehors la paix et le respect de l'Europe. Nos souverains eurent assez d'ambition pour remplir la première partie de ce rôle, ils n'en eurent pas assez pour achever la seconde, ils en eurent trop pour ne pas se briser avant d'avoir réussi dans la troisième. Aucun des quatre ne fut un grand homme, ni même un homme à la hauteur de sa mission, et des deux derniers, qui furent les plus remarquables, l'un n'eut que l'habileté sans la grandeur, l'autre une ambition déréglée qu'il prenait pour du génie. Et néanmoins, malgré leurs défauts, ils ont servi à

faire dans notre histoire une œuvre durable. Notre unité territoriale, qu'ils ont créée avec l'aide de la fortune, n'a plus été rompue ni même menacée depuis eux. Depuis eux, nous avons connu bien des maîtres, nous avons passé sous bien des dynasties, nous avons porté les noms les plus divers qu'il ait plu aux étrangers de nous imposer, mais notre unité a survécu à toutes les vicissitudes, et rien, dans la bonne et dans la mauvaise fortune, n'a pu nous séparer. Ces impérieux souverains, qui croyaient ne travailler que pour eux, n'ont donc en réalité travaillé que pour nous; aveugles instruments de la Providence, ils ont fait de nous un peuple, et cimenté, entre toutes nos provinces, une alliance qui fait notre force, et qui, sans doute, n'est pas appelée à périr de sitôt.

GODEFROID KURTH.